



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil périscolaire Matin, midi, soir et Mercredis
Châteauneuf Le Rouge
2025 - 2026



www.ifac.asso.fr

PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE

Table des matières

Le projet pédagogique périscolaire	3
Présentation de L'ACM	3
Les objectifs pédagogiques et actions de l'équipe	6
Le rôle de l'animateur	7
Le fonctionnement opérationnel du temps périscolaire du matin	8
Le fonctionnement opérationnel du temps méridien	9
Le fonctionnement opérationnel du temps périscolaire du soir	12
Le fonctionnement opérationnel du temps mercredi	16
Règles et sanctions	18
La sécurité et les aspects réglementaires	19
Modalités d'accueil d'un enfant atteint d'un handicap	22
Modalités d'expression des parents	24
Modalités d'évaluation de l'accueil	25

Le projet pédagogique périscolaire

Présentation de L'ACM

Les coordonnées :

Coordonnées des directeurs :

Responsable de site : Christian Lagarde 06 71 21 22 81

Responsable du centre de loisirs : Cindy Bouvier 06 38 45 90 79

Responsable du temps méridien : Kevin CAPPELAERE 07 83 54 16 01

Les horaires :

	Accueil périscolaire Matin	Accueil périscolaire temps Méridien:	Accueil périscolaire du soir : MATER	Accueil périscolaire du soir : ELEM
Lundi	7h30 – 8h20	11h30-13h30	16h20-18h30	16h30-18h30
Mardi	7h30 – 8h20	11h30-13h30	16h20-18h30	16h30-18h30
Mercredi		8h00 – 18h30		
Jeudi	7h30 – 8h20	11h30-13h30	16h20-18h30	16h30-18h30
Vendredi	7h30 – 8h20	11h30-13h30	16h20-18h30	16h30-18h30

Périodes d'ouverture :

L'accueil est ouvert tous les jours de la période scolaire. Il est fermé les jours fériés, et ouvert les vacances d'Automne, Hiver, Printemps, Juillet et fermé Noël et Aout.

Lieux :

Locaux d'accueil de l'école élémentaire : Dans le bâtiment A, 2 salles d'activités au 1er étage du bâtiment, un atelier au 1er étage du bâtiment, un auditorium, les sanitaires du bâtiment et la cour.

Un atelier de "devoirs faits" pour les élèves de l'école élémentaire de Châteauneuf Le Rouge pendant les accueils scolaires du soir est organisé dans les classes de l'école élémentaire (2 nous sont attribués).

Espaces extérieurs :

- la cour de la maternelle avec une structure de jeux
- la cour du primaire avec des panneaux de basket
- le préau couvert
- l'espace boisé et clôturé qui prolonge la cour

Le contexte local

Le public accueilli :

L'ACM accueil des enfants scolarisé en maternelle et élémentaire, partagés par section d'école.

Connaissance des publics :

- les maternelles :

Il apprend l'autonomie, à faire seul : s'habiller, jouer, ranger, manger
Il construit son langage : parler, être écouté, comprendre (âge du pourquoi)
Il construit sa personnalité, découvre les autres et le monde extérieur (respect, considération, opposition, âge du non, imitation, affabulation, identification)
Il a besoin de sécurité affective, de reconnaissance, de repères et de l'adulte.
Il est dans une période de croissance physiologique importante. Il a besoin de sommeil, de repos, d'alimentation équilibrée, de développer ses 5 sens et a besoin d'activités physiques.
Chaque enfant a un rythme propre. Le respect de ce rythme permet son développement harmonieux et a des incidences sur son comportement, ses compétences, ses performances.
Ses besoins et son rythme sont différents le matin et le soir ainsi qu'en journée complète.

- les élémentaires :

Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises
Concentration et mûrissement
Âge du sérieux
Contrôle croissant des réactions émotives
Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis
Dispersion et turbulence
Âge du déséquilibre
Curiosité
Participation, camaraderie, bande, groupe, équipe
Besoin de valorisation et d'affirmation de soi
Dès 9 ans : différences entre groupe des filles et des garçons
Importance du leader
Déclin de la sexualité
Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler
Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition
Dès 11 ans : dénigrement et critique du monde
Âge ingrat : révolte, indépendance
Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoin d'avoir des règles fixes et respectées

Les ressources locales :

Châteauneuf Le Rouge, située à 14 km d'Aix-en-Provence, fait partie de la Métropole Aix Marseille Provence, Territoires du Pays d'Aix.

Ses habitants, au nombre de 2458 en 2023, sont appelés les Nègreliens.

La surface de la commune est de 1 305 hectares avec une altitude moyenne de 230 mètres. Deux barrières naturelles avec le plateau du Cengle et la rivière Arc délimitent un territoire de forme rectangulaire de 6 km par 2,5 km.

Situé quasiment au pied de la Sainte Victoire et de nombreux espaces naturels, le site se prête particulièrement aux activités de pleines natures.

La ligne de car (160) permet de se déplacer facilement du côté d'Aix en Provence et du bassin de l'arc jusqu'à Trets.

Le musée d'art contemporain Arteum est installé depuis 1990 dans les salles du château de l'hôtel de ville.

La bibliothèque-médiathèque Fernand-Boulan est intégrée dans le château depuis son ouverture en 2001. La bibliothèque fait partie du réseau de la bibliothèque départementale et les prêts sont gratuits.

La commune organise chaque premier dimanche de juillet Le festival de la Gastronomie Provençale de Châteauneuf-le-Rouge. Elle réserve une journée dédiés aux enfants, appelé « Les Gastromômes ».

Les ressources matérielles :

L'accueil de loisirs met à disposition du matériel accessible aux enfants (kappla, jeux de société, jeux de construction, livres, matériel sportif, etc..) repartis dans différents espaces de vie communs (coins lecture, tables de jeux, espace de parole et jeux en groupe, espace extérieur, etc...).

Celui-ci est accessible avec la vigilance des animateurs dans l'atelier ou dans les placards des salles d'activité.

Le stock de matériel est constamment vérifié et renouvelé en cas de nécessité.

Le matériel d'activité est stocké dans la régie uniquement accessible par les animateurs. Le matériel nécessaire aux activités est commandé après chaque réunion de préparation des différentes périodes de vacances. Nous privilégions le matériel de récupération dans une démarche éco citoyenne.

Le projet éducatif de l'Ifac

L'Ifac se caractérise par :

- Sa vivacité : créé en 1975, l'Ifac est l'une des plus récentes associations nationales d'éducation populaire. Elle porte un regard neuf et des méthodes adaptées à son époque.
- Son projet associatif : l'Ifac a vocation à accompagner toute personne dans son cheminement vers une capacité à faire ses choix, à affirmer son libre arbitre et sa capacité à agir dans son quotidien comme dans sa vie sociale.
- Sa pédagogie : inspiré par les pédagogies différenciées, l'Ifac adapte ses méthodes pour permettre à chacun, à tous les âges de la vie, d'apprendre, de progresser et de se développer.

L'IFAC est porté par des valeurs éducatives : épanouissement de l'individu, sa responsabilisation, développement du lien social, apprentissage de la citoyenneté et respect des valeurs républicaines.

Ses actions reposent sur une volonté d'ouverture, de tolérance et d'appréciation des différences nécessaires au développement du libre arbitre de chacun

OBJECTIF 1 : APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

Actions	Moyens mis en place
• Apprendre à accepter les différences au quotidien • Sensibiliser les enfants au handicap • Définir des règles de vie collectives et en harmonie • Permettre à l'enfant de pouvoir s'exprimer librement et sans jugement: • Sensibiliser au respect pour lutter contre les violences. • Mettre en avant des activités collective afin de favoriser la mixité	- Proposer des temps d'échange "la papotte" sur le temps des mercredi et du périscolaire qui permet aux enfants se connaître et de s'exprimer et de faire un bilan des activités proposés - Sur chaque périodes, des regles de vie collectives sont mis en place afin d'établir des règles en lien avec la pédagogie. - Intervention de professionnels liés au problemes rencontrés au cour de l'année (exclusion, harcèlement, numérique...) - Proposer aux jeunes de temp artistique et créatif pour favoriser l'estime de soi, la confiance et le collectif (scene de jeunes) - Projet intergénérationnel.

OBJECTIF 2 : RENDRE LES ENFANTS ACTEUR DE LEURS LOISIRS

Actions	Moyens mis en place
• Encourage et accompagner l'autonomie • Rendre l'enfant acteur de ses loisirs • Encourager les enfants dans une pratique autonome : • Adapter les activités en fonction du public • Prendre en compte le rythme de l'enfant • Ritualiser des moments de la vie quotidienne • Connaître les elements de sécurité nécessaire a son environnement • Favoriser l'expression et libre arbitre	- Mis à disposition d'un boite à idée afin que les enfants proposent des activités qu'ils souhaiteraient faire. - Rassemblement des enfants pour une explication de la journée, en leurs indiquant les moments phare (frise du temps, musique de rassemblement, musique de rangement...) - Mettre en place des actions sécurité (geste de premiers secours, danger quotidien, alerter protéger secourir) - Pour les maternelles: privilégié les activités réalisable (faire faire et faire avec) - Pour les élémentaires favoriser les activites en autonomie (savoir faire)

OBJECTIF 3 : S'OUVRIR AU MONDE EN CREANT DES PROJETS INNOVANTS ET EN SORTANT DE CA ZONE DE CONFORT

Actions	Moyens mis en place
• Prendre part ou créer des projet inter centre • Participer au projet de l'AIPE (associatif) • Développer des projets intergénérationnels • Découvrir la diversité culturelle à travers les contes du monde • Developper l'imaginaire à travers l'illustration, le théâtre ou la mise e musique de contes et légendes	- Période de noel: en receptionnant les boite solidaire et en les faisant décorer par les enfants lors des temps périscolaire - Période de mars: fabrication d'un caranmantran lors des temps periscolaire, pour le carnaval et la kermesse. - Prendre contact avec la maison de retraite pour des rencontres sur les mercredi avec un public élémentaire. - Lors des vacances, passerelle GS-creche en proposant des activités ludiques et variés. - Entretenir le lien avec les projets de l'école afin de créer un partenariat.

OBJECTIF 4 : SENSIBILISER LES ENFANTS A L'ECOLOGIE

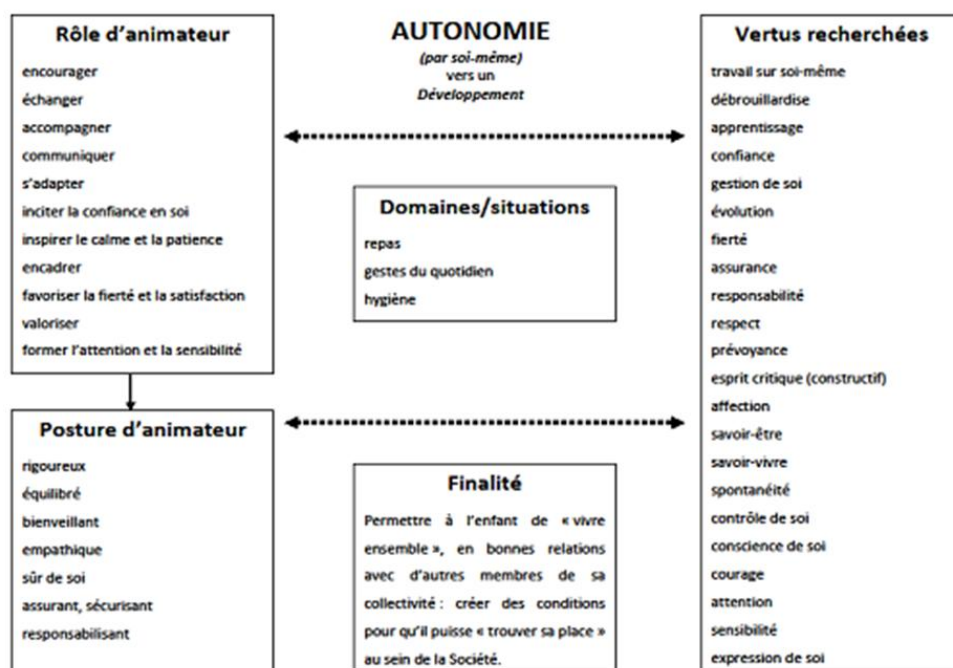
Actions	Moyens mis en place
• Créer un projet jardinage en lien avec les saisons • Sensibiliser l'enfant au recyclage et à la création • Sensibiliser les enfants aux gaspillages • Sensibiliser les enfants au respect de la nature	- Pour tous les temps passage du responsable des déchets dans la cour. - Sensibilisation au recyclage avec un professionnel - Création artistique (rien ne se perd tout se transforme, Lavoisier) - Lors du temps cantine, nous sensibilisons les enfants au fait de goûter à tous les aliments presents dans leur assiette. - Sensibiliser l'équipe d'animation à l'utilisation des ressources éco mis à disposition

Le rôle de l'animateur

L'animateur



Son rôle



Le fonctionnement opérationnel du temps périscolaire du matin

Taux d'encadrement :

Sans PEDT : animateurs 1 animateur pour 14 élèves

L'accès à l'accueil périscolaire du matin sera organisé, pour les maternels comme pour les élémentaires. L'organisation pédagogique est identique et cohérente à celle du périscolaire méridien et soir.

- Il a pour objet l'accueil des enfants avant l'école. Les enfants sont récupérés par les animateurs à l'entrée de l'école maternelle. L'animateur note la présence sur les fiches de présences.
- L'accueil du matin est l'occasion de prendre et/ou de communiquer des informations auprès des parents. Elles sont notifiées dans le cahier de correspondance avec l'école.
- C'est un accueil individualisé, avec des activités personnelles : réveil calme, histoires, écoute de musique, coins jeux de société, dessin, jeux de construction, ...
- C'est un moment qui privilégie le calme et le réveil en douceur avant la journée de l'accueil de loisirs

7h30-8h00 : Les enfants inscrits à la garderie sont accueillis au fil des arrivées par un animateur en charge de l'accueil.

Les enfants se dirigent vers l'atelier de leur choix.

Les activités proposées par l'équipe d'animation sont volontairement douces et propices au calme, afin que chaque enfant débute sa journée à son rythme.

Les familles sont accueillies ; elles peuvent gérer avec l'animateur leurs questions administratives ou nous transmettre toute information utile à la journée de leur enfant.

8h15 : les animateurs accompagnent les enfants par école et par section auprès de leurs enseignants pour 8h20.

➤ Organisation du matin

7h30	OUVERTURE DU PORTAIL NOIR COTE ELEMENTAIRE POUR TOUTE L'ANNEE, LE PORTAIL RESTE FERME, LES PARENTS SONNENT, L'ANIMATEUR VIENT RECUPERER LES ENFANTS.
7h30 8h10	- Pointage et accueil des enfants en respectant leur rythme - Récupérer les boites à goûter pour les enfants inscrits au périscolaire soir et les donner aux ATSEM à 8h10 - Proposer des pôles d'activités calmes (dessins, lecture, jeux de construction, jeux de société) - Rassembler les enfants à partir de 8h00 - Rassemblement des enfants du périscolaire dans la cour, dans l'attente de l'arrivée des enseignants

Le fonctionnement opérationnel du temps méridien

Taux d'encadrement :

Sans PEDT : Animateurs 1 animateur pour 14 élèves

Le temps méridien a été mis en place en 2011, cette activité a pour but d'accueillir les enfants dans les locaux du centre de loisirs qui souhaitent avoir un temps d'activité calme à l'intérieur.

Cette activité est libre et gratuite pour tous les enfants adhérents à l'association ifac. L'animateurs viens tous les jours scolaires dans la cour de récréation à 11h30, récupérer les enfants qui souhaitent participer et renouvellent cette opération pour le 2^e et 3^e service à 12h00 et 12h30.

Cette activité est organisée de façon à accueillir 1 groupes de 14 enfants maximums sur 3 créneaux horaires (de 11h30 à 12h00, de 12h00 à 12h30 et de 12h30 à 13h00) encadré par un animateur permanent.

L'objectif est de proposer des activités plutôt calme et d'intérieur comme de la ludothèque, bibliothèque, kaplas, coloriages Un programme d'activité est proposé aux enfants par période avec une activité tournante (autour de l'auditorium, de la lecture, des arts créatifs ...) et des activités libres qui seront les mêmes tous les jours (ludothèque, bibliothèque, espace de jeux de construction, dinette ...).

- Organisation du temps municipal

LES SERVICES ET GROUPES

		L	M	J	V
1^{ER}	11H30/12H00	CP - Les Pitchouns CP/CE1 - Les Sardines	CM1 – Les Garrigous CM2 – Les Bartavelles	CP - Les Pitchouns CP/CE1 - Les Sardines	CM1 – Les Garrigous CM2 – Les Bartavelles
2EME	12H00/12H30	CE1/CE2 – Les Cabris CE2/CM1 – Les Cigalons	CE1/CE2 – Les Cabris CE2/CM1 – Les Cigalons	CE1/CE2 – Les Cabris CE2/CM1 – Les Cigalons	CE1/CE2 – Les Cabris CE2/CM1 – Les Cigalons
3EME	12H30/13H00	CM1 – Les Garrigous CM2 – Les Bartavelles	CP - Les Pitchouns CP/CE1 - Les Sardines	CM1 – Les Garrigous CM2 – Les Bartavelles	CP - Les Pitchouns CP/CE1 - Les Sardines

L'ORGANISATION

11H25	PRISE D'INFORMATION HYMENE <i>Hymène se charge de récupérer les listes de la cantine pour faire l'appel</i>
11h30	- Chaque animateur doit être prêt à l'accueil des classes, muni d'un talkie-walkie, trousse à pharmacie ainsi que de son cahier de notes à faire l'appel des classes - Toujours 1 animateur dans le bâtiment en animation et 3 surveillants de cour - Lors du 1^{er} service, 1 animateur monte réceptionner les classes et les emmènent se laver les mains et les accompagnent devant la cantine. - 2 animateurs réceptionnent les 4 autres classes dans la cour.
11h30 – 12h00	TEMPS DE JEU LIBRE POUR LES ENFANTS - 1 surveillant de cour posté devant les toilettes afin d'éviter tout débordement, il interagit aussi en cas de problème sous le préau - 1 surveillant de cour au niveau des paniers de basket

	- 1 surveillant de cour qui tourne dans la cour pour parer à toute éventualité ou questionnement d'un enfant. - 1 animateur dans le bâtiment A en charge des animations (un planning d'animations sera proposé chaque semaine)
11H55	Préparer Fabio pour le déjeuner + vigilance avec Marius (CM1) PRENDRE LA GLYCEMIE A TIMEO NIEDDU
12h00	2ème service Les faire se laver les mains, les mettre en rang et les accompagner devant la cantine dans le calme.
12h00 12h30	TEMPS DE JEU LIBRE POUR LES ENFANTS - 1 surveillant de cour posté devant les toilettes afin d'éviter tout débordement, il interagit aussi en cas de problème sous le préau - 1 surveillant de cour au niveau des paniers de basket - 1 surveillant de cour qui tourne dans la cour pour parer à toute éventualité ou questionnement d'un enfant. - 1 animateur dans le bâtiment A en charge des animations (un planning d'animation sera proposé chaque semaine)
12h30	3ème service Les faire se laver les mains, les mettre en rang et les accompagnés devant la cantine dans le calme.
12h30 13h00	TEMPS DE JEU LIBRE POUR LES ENFANTS - 1 surveillant de cour posté devant les toilettes afin d'éviter tout débordement, il interagit aussi en cas de problème sous le préau - 1 surveillant de cour au niveau des paniers de basket - 1 surveillant de cour qui tourne dans la cour pour parer à toute éventualité ou questionnement d'un enfant. - 1 animateur dans le bâtiment A en charge des animations (un planning d'animation sera proposé chaque semaine)
12H55	PRENDRE LA GLYCEMIE A TIMEO NIEDDU ET ENVOYE LA PHOTO A CINDY
13h00 13h20	- Récupération du matériel mis à disposition dans la cour - Le groupe du bâtiment A doit se trouver dans la cour avant 13h15 afin de se positionner dans la deuxième cour (boisée) pour accueillir les enfants qui sortent du 3^e service. - Les surveillants de cour sont vigilants car toutes les classes sont dans la cour.
13h18	- PRENDRE LA GLYCEMIE A TIMEO NIEDDU ET ENVOYE LA PHOTO A CINDY
13h20 13h30	- Point sur les bobologies pendant le temps méridien - Remettre les listes de cantine à Hymène

Activité Foot le mardi uniquement.
Matériel à disposition tous les jours dans la cour

Le fonctionnement opérationnel du temps périscolaire du soir

Taux d'encadrement :

Sans PEDT : 1 animateur pour 10 élèves maternels et 1 animateur pour 14 élèves élémentaires

Les temps périscolaire et l'atelier « des devoirs » sont mis en place depuis la rentrée 2007 et sont aujourd'hui des activités dominantes des actions enfance/jeunesse de la commune, car elles concernent la quasi totalité des enfants inscrits aux écoles et sont des rendez-vous quotidiens.

Sécurité de l'enfant

Ayant conscience que l'enfant a déjà derrière lui une journée d'école complète y compris, pour la plupart, un temps de restauration collective et parfois la garderie périscolaire du matin, il est essentiel que le temps d'accueil périscolaire du soir permette à l'enfant :

D'avoir des références :

- De personnes,
- De lieux,
- De temps.
- de retrouver une ambiance familiale :
 - Par un accueil chaleureux des animateurs à la sortie des classes,
 - Par un espace d'accueil adapté et accessible aussi bien aux grands qu'aux petits,
 - Par une décoration personnalisée des locaux qu'ils occupent
 - Se faire des amis et retrouver ses frères et sœurs

De subvenir à ses besoins sans l'accompagnement de l'animateur :

- Boire,
- Se servir à manger,
- Se rendre aux toilettes en étant accompagné pour les maternelles et en signalant son départ et son retour.
- Le respect

Le respect du rythme de chacun :

L'équipe d'animation veillera à ce que chaque enfant puisse évoluer à son rythme. Les enfants pourront bénéficier d'activités proposées par les animateurs ou alors ils pourront jouer en autonomie :

- Puzzles, jeu de construction,
- Dessin,
- Regarder des livres
- Pratiquer du sport,
- Jouer à la dinette...

Autonomie et épanouissement

L'équipe d'animation, consciente de développer chez l'enfant une autonomie adaptée à leur âge, veillera à responsabiliser l'enfant en lui proposant des tâches de vie quotidienne :

- Ramasser le matériel utilisé,
- Nettoyer et ranger le matériel à sa place et dans le calme,
- Remettre sa chaise sous la table après le goûter,
- Se laver les mains avant et après le goûter,
- Tirer les chasses d'eau après passage aux sanitaires,
- Désigner deux enfants chaque jour pour laver les tables et le coup de balai.

Attentifs à chaque enfant suivant sa personnalité, les animateurs proposeront des activités qui leur permettront :

- d'avoir un choix d'activités au fil des semaines,
- de pouvoir évoluer sans problèmes au sein du groupe,
- de pouvoir communiquer librement en mettant le matériel nécessaire à disposition, d'avoir un coin aménagé au calme pour pouvoir lire ou se reposer,
- d'adhérer ou non à l'activité.

Vie quotidienne

ECOLE MATERNELLE

16h10	LE MARDI, POUR LA BABY GYM RECUPERATION DES ENFANTS DU 1^{ER} GROUPE AVEC LA BOITE A GOUTER
16H15	Pointage et récupération des maternels par classe : rassemblement des enfants par les ATSEM jusqu'au préau maternel à les enfants inscrits au périscolaire seront récupérer à partir de 17h Transmission d'informations si nécessaire auprès de l'équipe Ifac. Les enfants sont amenés dans le bâtiment A.
16h30	Prise de gouter accompagnés par les animateurs Les boites à gouter seront directement à disposition. Le gouter se déroule dans le calme, les animateurs aident les enfants à ouvrir les gâteaux ou boissons. Les ATSEM ou Hymène amèneront les enfants dans le bâtiment A en cas de non-inscription au périscolaire. SASHA FABIAN CLOTHE : doit prendre son gouter personnel éloigné du groupe sur un espace qui lui est dédié avec un animateur avec lui. (ALLERGIE ALIMENTAIRE)
16H40	Passage aux toilettes, si un enfant veut aller aux WC, l'animateur emmène l'enfant Ne jamais laisser un enfant seul aux WC ou dans les escaliers en cas de risques d'accident !!! Fin du gouter, les animateurs commencent à ranger la salle, passer le balai et mettre à disposition les caisses à gouter afin que les enfants rangent leurs gouter pour favoriser l'autonomie.
16h45	Mettre les vestes aux enfants et récupérer leurs affaires, monter dans le bâtiment ou dans la cour afin d'y faire une activité.
17H00	Ouverture aux parents

	Début des activités prévues par l'animateur : pôle d'activités (activité manuelle, activité sportive, jeux de société, puzzle, jeux de construction)
17H50	Rangement des ateliers avec les enfants et rangement de la salle
18H00	Les animateurs accompagnent les enfants à mettre leur veste et récupérer leurs affaires (être vigilant que l'enfant récupère toutes ses affaires) On tire les chasses au BAT A, haut et bas ont vérifié que le sol des WC soit propre nettoyage des tables et on monte les chaises.
18H20	Temps libre dans la cour, pendant ce temps, l'animateur est vigilant que les enfants soient respectueux entre eux. L'animateur a le choix de mettre une activité sportive en place à ce moment-là.
18H30	Fin de l'accueil pour les maternels Si un parent est en retard, un animateur reste avec l'enfant et Cindy

ECOLE ELEMENTAIRE

16H30	Sortie des élémentaires CP, CP-CE1 et CE1-CE2 l'appel est fait par un animateur dans la salle techno --> goûter dans l'auditorium Appel des CE2-CM1, CM1 et CM2 fait par Cindy dans la cour sous le préau et ils se dirigent vers le bâtiment A. LES ENFANTS DU BUS SERONT RECUPERES PAR KARIMA ET REGROUPER SOUS LE PREAU MATERNEL
16H40	Montée des enfants accompagnés par les animateurs au BAT A, salle d'animation élémentaire.
16H45	Les enfants posent leur sac et leur veste sur les gradins de l'Auditorium et n'oublient pas de récupérer leur boîte à goûter Les enfants sont assis à table pour goûter, dans le calme, les animateurs sont à l'écoute des enfants et les invite à jeter leur déchet
17H00	Ouverture pour les parents Fin du goûter, les enfants et les animateurs commencent à ranger la salle et nettoyer les tables et le sol
17H00 - 17H50	Début des activités prévues par l'animateur (pôle d'activité, activité manuelle, jeux de société, puzzle, jeux de construction) Les enfants n'ont pas la possibilité de se servir seul dans les placards
17H50	Rangement des ateliers avec les enfants et rangement de la salle.
18H00	Les animateurs disent aux enfants de récupérer leurs affaires (être vigilant que l'enfant récupère toutes ses affaires) On tire les chasses au BAT A et dans les toilettes exterieur, ont vérifié que le sol des WC soit propre nettoyage des tables et on monte les chaises.

18H00 à 18H20	Temps libre dans la cour, pendant ce temps, l'animateur est vigilant que les enfants soient respectueux entre eux. L'animateur a le choix de mettre une activité sportive en place à ce moment-là.
18H30	Fin de l'accueil pour les élémentaires. Si un parent est en retard, un animateur reste avec l'enfant et Cindy

Rangement des affaires personnelles

Les enfants rangent leur manteau et leur sac dans les casiers prévus à cet effet.
Les doudous seront rassemblés et rangés dans les casiers des enfants et sur la ligne blanche quand ils sont à l'extérieur.
Les documents scolaires et périscolaires seront rassemblés par les animateurs et distribué aux parents.

Le goûter

Le goûter est amené par les enfants, ils sont récupérés dans leurs sacs avant le rangement des affaires personnelles et pris dans les salles des maternelles et élémentaires. Lorsque le temps le permet le goûter des élémentaires et pris dans la cour de récréation avec une nappe pour qu'ils puissent s'asseoir.

Lorsque les enfants ont terminé de manger, chacun à tour de rôle nettoie les tables et ramasse les déchets sur les tables et au sol. Après le goûter, les animateurs passeront un coup de balai si nécessaire.

Hygiène

Passage aux toilettes : avant ou après le goûter, chaque enfant se rend aux toilettes et se lavent les mains au savon.

En cas d'incident : l'animateur qui se rend compte d'un incident chez un enfant le prend en charge tout de suite. Après avoir préparé le nécessaire de change (slip, pantalon, chaussettes, savon, lingettes...) et un sac plastique pour le linge sale, il se rend aux toilettes avec l'enfant en toute discrétion pour le changer.

Santé

Les feuilles de renseignements classées par ordre alphabétique se trouvent dans l'atelier. On y trouve dans celle-ci :

- Les numéros de téléphone des parents ou personnes à prévenir en cas de problème,
- Les renseignements concernant d'éventuelles allergies,

En cas de blessure légère, l'animateur pratiquera les premiers soins à l'aide du matériel pharmaceutique à disposition dans la pharmacie, ou dans les sacoches qui sont alimenté régulièrement.

Il notera ensuite sur le cahier d'infirmerie la date, l'heure, le nom et le prénom de l'enfant, la nature de la blessure et les soins prodigués. Il apposera aussi sa signature.

Les activités

Les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire après 16h30 ont déjà une journée collective derrière eux (école, cantine). Il est donc primordial de faire de ce temps, un temps de détente pendant lequel l'enfant pourra se reposer, s'occuper librement ou encadré par un animateur, se divertir, s'amuser et éventuellement faire ses devoirs.

Chaque jour, les enfants prennent le goûter en commun avec tous leurs copains. Celui-ci est un temps privilégié pour discuter.

L'atelier de devoirs

L'accueil périscolaire n'est pas une étude surveillée. Après le goûter, les enfants inscrits se retrouvent dans l'atelier des devoirs accompagné l'animateur pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.

Cet atelier se déroule de 17h00 à 18h00, pour récupérer leurs enfants les parents doivent patienter qu'un groupe d'enfant sortent de l'atelier accompagné d'un animateur.

En effet, les parents qui nous confient leurs enfants, étant les premiers responsables de l'éducation de ceux-ci, souhaitent fortement que les devoirs soient avancés pendant le temps d'accueil pour ensuite être vérifiés ou approfondies avec eux à la maison.

Une fois leurs devoirs terminés, les enfants ont la possibilité de retourner aux activités de l'accueil périscolaire.

Le fonctionnement opérationnel du temps mercredi

Taux d'encadrement :

Sans PEDT : 1 animateur pour 8 élèves maternels et 1 animateur pour 12 élèves élémentaires

La thématique 2025-2026

Le fil rouge pour cette année sera « **Au pays des contes** »

Axe pédagogique :

- Découvrir la diversité culturelle à travers les contes du monde
- Développer l'imaginaire à travers l'illustration, le théâtre ou la mise e musique de contes et légendes
- Favoriser le vivre ensemble

Chaque période, nous voyagerons dans un nouveau conte.

En parallèle, nous suivons projets en partenariat avec les écoles : Les boites solidaires de Noël et le carnaval ...

Les objectifs du mercredi

Les objectifs de l'année ont été construits avec l'équipe en début d'année, nous nous sommes appuyés sur les constats rencontrés l'année précédente. Nous les avons construits de manière constructives et participatives afin que les animateurs puissent être acteurs du projet pédagogique.

Axes pédagogiques	Consignes pour les animateurs	Idées à développer avec l'équipe pour les groupes
Découvrir la diversité culturelle à travers les contes du monde	- Mettre en place 1 grand jeu abouti et ludique en fin de période - Mettre en place des activités manuelles aboutie en lien avec le thème par mercredi. - Les contes: ➤ Les contes d'Andersen ➤ Les contes de Grimms ➤ Les fables de la Fontaine ➤ Charles Perrault ➤ Les contes Populaire du monde ➤ Les contes modernes ou revisités - Mettre en place des jeux sportifs développant l'esprit d'équipe, l'entraide, la cohésion de groupe, à l'extérieur du centre.	Réflexion sur la démarche pédagogique avec l'équipe - Les grands jeux - La bienveillance - Le respect - Être à l'écoute - Vivre ensemble - Faire faire et faire avec - Jouer avec, faire jouer - L'autonomie? - C'est beau? (Attention c l'enfant qui fait) - Les enfants particuliers - Les PAI - Ambiance: Les starters, comptine, chansons, danses - La sécurité
Développer l'imaginaire à travers l'illustration, le théâtre ou la mise en musique de contes et légendes	- Animer des nouveaux jeux sportifs en l'adaptant au thème. - Chaque soir, prendre un temps avec le groupe pour faire une évaluation de la journée (conseil d'enfant)	
Favoriser le vivre ensemble	- Porter un projet musique, chorale, danse... - Développer un projet jardinage au fil des saisons - Développer l'intergénérationnel ➤ Ehpad de Chateauneuf (en attente de créneaux dispo)	

La journée type du mercredi

HORAIRES	MOMENT DE LA JOURNEE
8h00	Ouverture du centre et arrivée des premiers enfants Accueil : dialogue avec les parents, accueil individuel de chaque enfant, rangement de ses affaires personnelles, proposition d'ateliers mis à disposition dans la salle d'accueil avec accès libre.
9h30	Musique rituelle annonçant le rangement des jeux sortis et un regroupement des enfants et des adultes. Mini-forum autour de la vie du centre. Propositions des enfants et des adultes et organisation de la journée. Fin de l'accueil
10h00	Activités / Sortie
11h00	Fin des ateliers – Pause à la carte... Jeu libre, jeu d'extérieur, jeu collectif ou possibilité de regroupement.
11h20	Lavage des mains et rituel avant repas
11h30	Repas à la cantine
13h00	Temps calme. Sieste pour les petits ou tous ceux qui le souhaitent. Retour salle de danse climatisé pour se détendre. Proposition de jeux de société, lecture, séances de relaxation ou activité plus personnelle accompagné par un adulte
14h00	Ateliers de l'après midi Grand jeu / petits jeux
16h	Hygiène, goûter Jeu des conseils (rassemblement par petits groupes, goûtes, temps de parole, etc...)
16h30/18h30	Accueil du soir, premier départ des enfants - Dialogue avec les parents Jeu libre, jeux d'extérieur, jeu collectif ou possibilité de regroupement (restitution d'un groupe d'enfants ou forum) Rangement Récapitulatif de la journée à l'attention des parents Information pour la journée du lendemain
18h00	Rangement et nettoyage du centre et des activités Bilan de la journée de l'équipe d'animation et organisation du lendemain
18h30	Fermeture de l'Accueil Collectif de Mineurs

Règles et sanctions

Certaines règles touchant à la sécurité, au respect du groupe et du matériel, à la mixité, à l'alcool, au fonctionnement général du centre, à l'interdiction de quitter le lieu d'accueil sans adultes ou sans notre consentement, l'interdiction de toute forme de discriminations.... Ne seront pas négociables entre les enfants et l'équipe d'animation. Ces règles devront d'autant plus être expliquées dans les

règles de vie du centre.

D'autres règles concernant le fonctionnement quotidien du centre, les activités, les horaires, les attentes, les souhaits des enfants...feront l'objet d'une négociation, d'une discussion entre les enfants et l'équipe d'animation tout au long de l'année afin de réajuster et que tout le monde trouve sa place. La réaction vis-à-vis du non-respect d'une règle dépendra de ce qu'a fait l'enfant, elle ne pourra en aucun cas être avilissante, disproportionnée, inadaptée, privative, collective car c'est sans fondement. La sanction devra être expliquée, adaptée et réparatrice, si besoin. Les sanctions sont éducatives, car elles définissent des limites aux jeunes. Dans le cas d'une bonne action, il est tout autant important que le jeune soit reconnu et félicité. Apprendre aux jeunes, par le biais du jeu, à respecter des règles, définir des limites, des interdits et les expliquer. Respecter les enfants, c'est imposer les mêmes règles à tout le monde. Travail en équipe = cohérence de l'équipe, il faut être vigilant à l'intégration de tous les enfants. Proposer à tous de participer à l'élaboration du programme, à partir de propositions et selon les tranches d'âge.

La sécurité et les aspects réglementaires

Infirmierie

Un adulte faisant partie de l'équipe pédagogique pourra utiliser la trousse à pharmacie pour soigner les petits bobos. Une personne de l'équipe sera chargée de mettre en place le fonctionnement de l'infirmierie et d'en faire l'inventaire. Le directeur et l'équipe d'animation seront au courant des enfants qui ont un PAI et seront informés des rangements des trousse.

La fonction sanitaire implique plusieurs missions :

- S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux ;
- Informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses, alimentaires ou autres ;
- Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments ;
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition du jeune ;
- S'assurer de la sécurité physique et morale des jeunes ;
- Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicamenteux ;

- Tenir à jour les trousse de premiers soins.
- Pharmacie : plusieurs trousse à pharmacie, comprenant le nécessaire pour les plaies superficielles, de même qu'un petit carnet ou cahier, seront à la disposition des animateurs. Ils devront être pris pour toutes les sorties en dehors de l'hébergement. Un cahier d'infirmierie devra être rempli à chaque soin effectué mentionnant : le nom du jeune, le soin effectué, date, nature de la blessure et nom de l'animateur, nom et dates de péremption des produits utilisés (carnets qui seront tous les jours reportés sur le cahier d'infirmierie par les assistants sanitaires). Des serviettes hygiéniques pourront être à disposition des jeunes filles ayant leurs premières menstruations et pour lesquelles un accompagnement explicatif sera donné.
- L'administration de médicaments.

Conformément aux articles L411-1, L4311-1 du Code de la santé publique (droit d'administration), L4161-1 (exercice illégal de la médecine) et L5111-1 (obligation de la présence d'une ordonnance) :

Il faut savoir **qu'aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale.**

Lorsqu'un mineur suit un traitement, son responsable légal doit fournir, en plus des médicaments, l'ordonnance médicale (l'autorisation, du seul responsable légal, n'est en aucun cas suffisante).

Tous les médicaments ou produits dangereux seront hors de portée des jeunes et stockés dans un lieu fermé à clefs dans la mesure du possible et marqués au nom de l'enfant (sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition du jeune).

Hygiène

En participant à la vie du centre, les enfants sont confrontés à la vie en collectivité et à ses contraintes d'apprentissage des gestes élémentaires avec le soutien des animateurs dans les différents temps : confection des repas, repas, hygiène élémentaire (lavage des mains, aller aux toilettes), les activités, l'habillement. L'équipe d'animation se devra d'être présente, à l'écoute et éducative sur ces apprentissages, pour que chaque enfant puisse devenir autonome et prenne soin de la propreté de son corps.

Concernant les repas, les menus seront affichés, un prélèvement d'échantillon de chaque repas devra être effectué et gardé pour contrôle et respect des normes d'hygiène.

Tous les affichages obligatoires seront mis en place.

Sécurité

Tous les enfants participants aux activités de plein air et aux sorties devront être équipés d'une tenue adaptée à la sortie

Un portable par groupe, la liste des jeunes, leur feuille sanitaire et une trousse de secours sont obligatoires à chaque sortie.

Toutes les sorties seront préparées en équipe d'animation et les jeunes informés de leurs déroulements et des règles à appliquer tous les jours par les animateurs.

Notre utilisation de la voie publique piétonne ou routière, est placée sous l'égide du **Code de la Route** et de ce fait sera respecté.

En cas d'accident toutes les mesures et déclarations seront faites, des fiches de signalement sont mises à la disposition des organisateurs et directeurs afin d'informer la DDCS de la survenance d'un accident.

Tous les affichages obligatoires seront mis en place, la consultation par l'équipe de la réglementation sera possible, en cas de doutes nous prendrons conseil auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse des Sport et de la Cohésion Sociale des Bouches-du-Rhône.

Concernant l'intrusion des personnes extérieures, il est évident que tous les moyens seront mis en œuvre pour éviter cela. L'équipe d'animation sera vigilante sur chaque personne venant récupérer les enfants. Si ce n'est pas les parents qui récupèrent leur enfant, les parents devront nous le signaler, préciser qui viendra récupérer l'enfant, et la personne devra présenter la carte d'identité à l'équipe d'animation qui validera si l'enfant peut partir avec cette personne.

Si un parent n'est plus autorisé à récupérer ses enfants, l'acte devra nous être fourni afin de pouvoir respecter le cadre imposé par la justice.

Aspects réglementaires

CE PARAGRAPHE N'EST PAS NEGOCIABLE

La drogue est interdite. La drogue est interdite, quel que soit le lieu où le moment, même sur le temps privé !

Le tabac est interdit dans tous les lieux publics, dans les bâtiments ou à proximité des jeunes. Si des jeunes sont fumeurs dans le groupe, ils devront avoir une autorisation des parents pour pouvoir fumer durant les temps d'accueil ou sur des séjours. Le jeune sera écarté du groupe pour fumer. Sur

des séjours, nous essaierons avec le jeune de profiter pour réduire au mieux sa consommation.

L'alcool est interdit. N'oublions pas que nous accueillons des mineurs et que nous sommes des exemples.

Tout acte de violence, physique, morale, verbal ne doit JAMAIS exister sur le séjour.

Modalités d'accueil d'un enfant atteint d'un handicap

Les enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique peuvent être accueillis. Un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** précisant le rythme et les conditions de fréquentation peut être mis en place entre la famille, les personnes référents en matière de santé et la direction de l'accueil de loisirs, afin que l'encadrement soit approprié. Pour cela, la famille doit prendre un rendez-vous **avec la direction de l'accueil de loisirs au moins 15 jours avant le premier jour des inscriptions.**

Coordonnées : Christian LAGARDE 06 71 32 22 81

Cindy BOUVIER 06 38 45 90 79

Kevin CAPPELAERE 07 83 54 16 01

Un PAI prévoyant les modalités de prise de repas, de prises médicamenteuses liées à la pathologie de l'enfant, de conduite à tenir en cas d'urgence peut également être proposé pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires.

Ouverte à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Notre volonté de mixité des publics doit permettre à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales doit avoir accès à nos activités.

L'accueil de ces enfants, quand ses parents le souhaitent, participera à :

- Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
- Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;
- Dynamiser son intégration ;
- Donner la possibilité à ses parents de goûter à une vie normale ;
- Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations d'entraide.

L'accueil

La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- Un premier contact,
- Répondre aux questions des parents,
- De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?

- De récupérer toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : médecin, famille, personne assurant le suivi habituel,
- De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.

La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers...

Sensibilisation de l'équipe.

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et difficultés rencontrées par l'enfant au sein des réunions de préparation. Elle sera également renseignée sur les modalités d'accueil qui ont été prédéfinies en collaboration avec la famille. Il sera mis à disposition une fiche renseignant sur les différents handicaps ainsi que des conseils à adopter.

La sensibilisation sera également un moment d'échange entre les différents encadrant, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Il permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

Les informations médicales

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant seront diffusées à l'ensemble de l'équipe.

Le Directeur du centre sera le référent. En son absence, une personne désignée assurera ses fonctions. Il devra s'assurer :

- De la bonne diffusion des informations à l'équipe d'animation
- De la prise du traitement,
- De s'assurer que l'équipe ait toujours le traitement avec elle pour les sorties (ex : allergie aux piqûres, asthme...)
- Des démarches administratives (fiche sanitaire, ordonnance nominative et récente),
- De vérifier la validité du traitement dans le cas où les parents le laisse en permanence sur la structure

Les informations médicales et les trousse de PAI et de traitements éventuels sont affichées et rangées dans le placard à côté de la pharmacie dans l'atelier de l'accueil de Loisirs. Les numéros d'urgence sont affichés sur le panneau d'information.

Le PAI sera également joint en copie à la fiche sanitaire.

Les conditions d'accueil

1. Les objectifs

- Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,
- Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire des projets,

- Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,
- Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,
- Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,
- Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

2. Les moyens

- L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'approprier. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,
- Désignation de personnel référent,
- Permettre une adaptation d'accueil à la carte en proposant plages horaires, plannings modulés,
- Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
- Etudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques,
- Formation du personnel.

3. Organisation

Pour chaque enfant présent au cours de l'année, une feuille personnalisée de prise en charge sera rajouté au projet pédagogique précisant le handicap, le référent, l'adaptation nécessaire (organisation des activités, technique...), le mode de participation de l'enfant, fonctionnement de l'équipe.

Modalités d'expression des parents

- Nos moyens de communication :

- ➔ Préprogramme et programme envoyé par mail aux parents
- ➔ Site internet où les parents peuvent retrouver toutes les informations, le dossier d'inscriptions ainsi que le lien pour le portail famille.
- ➔ Les panneaux d'informations lumineux de la commune
- ➔ Un panneau d'affichage au centre de loisirs
- ➔ Une page Facebook qui est régulièrement mise à jour

- Présentation aux parents de nos actions :

Une réunion d'information des parents avec l'équipe permanente et la mairie afin de présenter nos actions sur la commune, nos projets sur l'année, et nos valeurs. Ce temps permet d'échanger avec les familles, de faire valoir nos actions passées et de présenter nos actions futures. Il permet également de répondre aux questions des parents et d'écouter leurs suggestions s'il y en a.

- **Communication durant les séjours :**

Durant les séjours, les parents auront des news via l'application « WHATSAPP » sur un groupe où les parents seront invités par le directeur du séjour où il partagera des photos, des vidéos, des anecdotes de la journée...

- **Réunion d'information avant les vacances :**

Une réunion d'information avec les parents et l'équipe pédagogique est organisée avant chaque vacances pour présenter le programme d'animation, l'équipe d'animation, le fonctionnement, les règles de sécurité ainsi que la liste des affaires à prévoir quotidiennement sur le centre de loisirs.

Modalités d'évaluation de l'accueil

Après chaque période d'ouverture, sera faite une évaluation complète du déroulement des ALSH, des actions menées, de l'organisation mise en place, du travail de l'équipe pédagogique et du degré de satisfaction des enfants et des parents.

Plusieurs moyens permettront de faire cette évaluation :

- Cahier de remarques à disposition des animateurs
- Bilan avec les enfants (par petit ou grand groupe)
- Réunion bilan de l'équipe d'animation
- Entretiens individuels si nécessaires
- Questionnaire de satisfaction rempli par les parents

Cette évaluation permettra au directeur des différents temps (périscolaire, mercredis et pause méridienne) de faire un bilan écrit et de le transmettre à la mairie de Chateauneuf le rouge.

Cette évaluation permettra de faire évoluer au mieux la structure tout au long de l'année.